

IRDA - Université Paris 13
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse - France

Présentation

Ce colloque est l'occasion de prendre acte des mutations du **Droit et de l'Etat**. L'intérêt général n'est plus le monopole de l'Etat. Il est le résultat d'un arbitrage entre les intérêts publics et privés. En crise de légitimité, l'Etat et le législateur cherchent à faire participer le public ainsi que l'assentiment des destinataires de la règle. En outre, la société et le droit se complexifient. L'expertise devient indispensable dans un monde où règne l'incertitude. Dans ce contexte, les représentants d'intérêts, groupes de pression, groupes d'intérêts ou au sens très large les lobbies ont un rôle majeur à jouer. Cependant, ce rôle ne sera légitime qu'à la condition que leur intervention se fasse dans le respect de règles procédurales : transparence, égalité des armes, contradictoire... C'est à ces conditions que le lobbying peut devenir responsable et durable. L'objectif du colloque est de faire la lumière sur la possibilité de créer un « bon » lobbying ce qui suppose de les identifier, de déterminer leurs cibles et de clarifier leur répertoire d'action.

LA SEMAINE
JURIDIQUE
EDITION GÉNÉRALE



Responsables scientifiques

Mustapha Mekki et Pierre-Yves Monjal

Renseignements :

www.univ-paris13.fr/irda
Téléphone : 01 49 40 38 22
Université Paris 13
99 av. Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

Inscription obligatoire :

Courriel : irda@univ-paris13.fr
Téléphone : 01 49 40 38 22

Afranchir
au tarif
en vigueur

Manifestation reconnue au titre de la formation continue des avocats.

UFR DSPS

_DROIT, SCIENCES POLITIQUES
ET SOCIALES

UNIVERSITÉ PARIS 13
NORD

Colloque organisé par l'IRDA, le CERAP, le CERAL, le CEDAG et le GERCIE
avec le partenariat
d'Affectio Mutandi

affectio
mutandi
CEO, Legal, Governance & Public Affairs

Le « lobbying responsable » : info ou intox ?

Lundi 28 avril 2014

Au Sénat
15 Rue de Vaugirard
75006 Paris



Conception : direction de la communication - impression : nunguaphiecentrale - Université Paris 13 - février 2014

IRDA
Institut de Recherche
pour un Droit Attractif

CERAL
Le Centre d'Etudes
et de Recherches sur l'Action Locale

CERAP
Le Centre d'Etudes et de Recherches
Administratives et Politiques

UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES
FACULTÉ DES SCIENCES



www.univ-paris13.fr/dsps

9h-9h10 : **Allocutions, Didier Guével**, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales

I. Les acteurs

Président : **Dominique Legeais**,
Directeur du CEDAG, Professeur à l'Université Paris V

9h10-9h30 : **Rapport général : L'identification des « lobbies » (Lobbies, groupes d'intérêts, groupes de pression...)**,
Michel Offerlé, Professeur à l'ENS

9h30-9h50 : *Discussion*

9h50-10h10 : **Etude de cas : La RSE comme levier de lobbying progressiste**, **Yann Queinnec**, Directeur général d'Affectio Mutandi

10h10-10h30 : *Discussion*

10h30-10h50 : *Pause*

10h50-12h : **Table-ronde : Le lobby-citoyen : lobby or not lobby ?**

Le modérateur : Laure Noualhat, journaliste au journal Libération

Géry Lecerf, délégué général du réseau BASE

Jean-Philippe Teboul, Lobbyiste indépendant (Jeunes Agriculteurs, Grenelle de l'environnement...)

Julien Bayou, porte-parole EELV, cofondateur Jeudi Noir et Génération Précaire

Jean-François Julliard, Directeur Général de Greenpeace France

et **Karine Gavand**, Responsable des affaires publiques

Vincent Aubelle, Professeur associé, Université Mame-La-Vallée

12h : *Déjeuner*

II. Les cibles

Président : **Mustapha Mekki**,
Professeur à l'Université Paris 13, Directeur de l'IRDA

13h30-13h50 : **Rapport général : L'influence normative des lobbies**,
Gregory Houillon, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

13h50-14h10 : *Discussion*

14h10-14h30 : **Etude de cas : Influences judiciaire et législative du lobby bancaire**, **Nicolas Mathey**, Professeur à l'Université Paris V

14h30-14h50 : *Discussion*

14h50-15h10 : *Pause*

15h10-16h10 : **Table-ronde : Les pôles émetteurs du droit doivent-ils être à l'écoute des lobbies ?**

Le modérateur : Pierre-Yves Monjal, Professeur à l'Université de Tours, membre du GERCIE

Carlo Casini, député européen

Prof. Dr. Dr. h.c. Thomas von Danwitz, Président de chambre à la Cour de justice de l'Union européenne

Thaima Samman, Avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles

16h10-16h30 : *Pause*

III. Les armes

Président : **Robert Etien**, Maître de conférences
à l'Université Paris 13, Directeur du CERAL

16h30-16h50 : **Rapport général : Le répertoire d'action des lobbies du droit au non-droit**, **Guillaume Courty**, Professeur de science politique, CERAPS, Lille 2

16h50-17h10 : *Discussion*

17h10-17h30 : **Etude de cas : Gaz de schistes : Quel répertoire d'action des lobbies ?** **Pierre-Samuel Guedj**, Président de Affectio Mutandi

17h30-17h50 : *Discussion*

17h50-18h : *Pause*

18h-18h20 : **L'encadrement éthique de l'influence des lobbies – modèle européen et modèles étrangers**, **Michel Clamen**, Professeur à l'Institut Catholique de Paris

18h20-19h : **Table-ronde : Opportunités et modalités d'un encadrement juridique de l'influence des lobbies en France ?**

Le modérateur : Mustapha Mekki, Professeur à l'Université Paris 13, Directeur de l'IRDA

Christophe Sirugue, Vice-Président de l'Assemblée Nationale en charge des représentants d'intérêts

Anne-Marie Ducroux, Administratrice de Transparency International France

Nicolas Bouvier, Vice-Président de l'AFCL

Philippe Portier, Avocat aux barreaux de Paris, New York et Luxembourg (Jeantet) et Président de l'Association des Avocats Lobbyistes

Tangui Morlier, Regards citoyens

19h : *Clôture et cocktail*

Coupon - réponse à retourner avant le 24 avril 2014

Le « lobbying responsable » : info ou intox ? - colloque du 28 avril 2014

Nom : Prénom :

Fonction : Adresse professionnelle :

Inscription obligatoire :

200 € de frais d'inscription obligatoire pour la journée

100 € la demi-journée : Précisez Matin Après-midi

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paris 13

Gratuit pour les étudiants et enseignants-chercheurs Gratuit pour les magistrats et les juges

A retourner à : Université Paris 13 - IRDA - 99 Avenue J.B Clément 93430